

Loisirs

## PROFITEZ DES ACTIVITÉS OFFERTES DURANT LA SEMAINE DE RELÂCHE

*Pour diffusion immédiate*

**Saint-Hyacinthe, le 24 février 2021** – La Ville de Saint-Hyacinthe propose de nombreuses activités intérieures et extérieures sécuritaires dans le cadre de la semaine de relâche. En effet, du 26 février au 7 mars, 140 plages de patin libre et de bains libres seront offertes aux citoyens en plus des 11 patinoires extérieures de quartier, des 70 parcs et espaces verts, de la nouvelle aire de glissade, des deux bibliothèques, ainsi qu'Expression, centre d'exposition de Saint-Hyacinthe.

« La semaine de relâche a toujours été le moment idéal pour décrocher du quotidien tout en profitant des plaisirs de l'hiver. Bien que cette année, le contexte soit quelque peu différent, l'équipe du Service des loisirs a travaillé très fort pour offrir une programmation variée et sécuritaire », a indiqué le maire Claude Corbeil.



Voici un aperçu des activités offertes et des consignes à respecter :

### Activités intérieures

#### Piscine

Le bassin compétitif (nage en longueur) ouvrira le 26 février et pourra accueillir jusqu'à 20 nageurs. De son côté, le bassin récréatif (bain libre pour tous avec glissade et jeux d'eau) aura une capacité maximale de 16 personnes et ouvrira le 27 février. La réservation est obligatoire et les citoyens ne peuvent pas se promener d'un bassin à l'autre. L'accès est limité aux résidents de la MRC des Maskoutains ou ceux ayant déjà acheté un abonnement annuel précédemment. Consultez la [page dédiée](#) pour découvrir l'horaire détaillé et l'ensemble des consignes.

#### Patin libre intérieur

Les séances seront de retour à Isatis Sport dès le vendredi 26 février en soirée. Durant la semaine de relâche, des plages seront également offertes au Stade L.-P.-Gaucher. L'activité est gratuite et réservée aux résidents de la MRC des Maskoutains. La réservation et le port du masque sont obligatoires. Consultez la [page dédiée](#) pour plus d'information.



### **EXPRESSION, centre d'exposition de Saint-Hyacinthe**

Le centre d'exposition propose deux trousse de création à réaliser à la maison. L'une est conçue pour la famille et l'autre est destinée aux adolescents et aux adultes. La réservation doit se faire avant le 24 février. À compter du 27 février, il y aura une nouvelle exposition intitulée *Devenir la photographie 2015-2020*, de l'artiste Chuck Samuels. Consultez la [page dédiée](#) pour plus d'information.

### **Bibliothèques**

Les deux bibliothèques offrent le prêt de livre sur place. Prenez un moment pour aller vous promener dans les rayons. Consultez la [page dédiée](#) pour plus d'information.

### **Activités extérieures**

Les activités extérieures sont tributaires des conditions météorologiques.

#### **Patinoires extérieures**

Le sentier glacé au parc Casimir-Dessaulles et les 11 patinoires de quartier demeurent accessibles. La pratique libre du hockey est interdite. Communiquez avec la [corporation de loisirs de votre quartier](#) pour les horaires et conditions de pratique.

#### **Glissade**

Une nouvelle aire de glissade sans surveillance est aménagée au parc des Enfants-de-la-Métairie, derrière le centre culturel Humania Assurance. Elle est ouverte, tous les jours, du lever au coucher du soleil.

#### **Parc Les Salines**

Le parc est ouvert tous les jours de 8 h à 19 h. La capacité d'accueil du site se limite aux places disponibles dans les deux aires de stationnement et il est interdit de se stationner sur la rue Martineau. L'accès au chalet est fermé, des commodités extérieures et des toilettes temporaires ont été ajoutées sur le site. La boutique de location offre, en quantité très limitée, le prêt de tubes pour une durée d'une heure. L'accès aux non-résidents de la MRC des Maskoutains est interdit. Consultez la [page dédiée](#) pour plus d'information.

#### **Défi château de neige**

Loisir et Sport Montérégie organise un concours de château de neige. C'est le temps de sortir les pelles et de construire des structures sécuritaires. Consultez le [communiqué](#) pour tous les détails.